



# Feuille de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 195 - Octobre 2004

**Président : Rémy LIMAGNE** - 54 route de Pont de la Chauz 39300 Chatelneuf - ☎ 03.84.51.62.08  
e-mail : limagne@club-internet.fr  
**Rédaction : François JACQUIER** - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87  
e-mail : jacquier.francois@wanadoo.fr  
**Bruno MISCHLER** - 8, Les Bames 39170 Ravilloles - ☎ 03.84.42.28.37 e-mail : mischler.b@wanadoo.fr

## VIE DU CDS

### ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu à la  
**Base de la Roche  
(Champagnole)**  
**samedi 18 décembre**  
à partir de 15 heures précises.

Cette AG donnera lieu à un renouvellement complet du Comité Directeur pour les quatre ans à venir.

Ceux qui souhaitent prendre le repas sur place le soir, me contacter par mail ou par téléphone. Rémy Limagne, 03.84.51.62.08 limagne@club-internet.fr

*Rémy Limagne*

### Journée Nationale de la Spéléo

Le soleil, la pub dans la presse, et la journée "sport en famille" en parallèle et au même endroit, ont généré un succès inattendu pour cette manifestation aux grottes de Revigny le 3 octobre ! Au bas mot 160 personnes, essentiellement des environs de Revigny, sont montées à la grotte et/ou ont fait une descente en tyrolienne (1 heure d'attente en milieu d'après-midi). A noter les très importants travaux d'aménagement réalisés par le SCL et le GSJ sur le site. Une belle opération pour laquelle tous les retours sont très positifs. On aurait juste aimé voir davantage de spéléos à l'encadrement !

*Rémy Limagne*

### *EPI : vous êtes concernés !*

« EPI », c'est « Equipements de Protection Individuelle », soit tout ce qui est susceptible d'enrayer ou de limiter les conséquences d'une chute en hauteur, lors de la pratique d'activités sportives et de loisirs.

Eh bien depuis cet été, il existe un texte réglementaire (la norme XP-S72-701 !) qui définit les conditions de prêt ou de location de ces équipements. En clair : quel type de casque vous pouvez prêter à un débutant.

Sans entrer dans les détails, retenons que :

- Tous les matériels mis à disposition doivent faire l'objet d'une identification individuelle et chaque matériel ou chaque lot de matériel doit faire l'objet d'une fiche de vie. Les événements exceptionnels subis par le matériel ainsi que les contrôles annuels minima doivent être consignés sur la fiche de vie.

- Un contrôle de routine doit être effectué avant et après chaque mise à disposition.

- Un contrôle complet doit être réalisé par le contrôleur au minimum tous les 12 mois.

- Les contrôles sont effectués par une personne désignée par le propriétaire ou le gestionnaire du matériel (le club). Ces contrôleurs peuvent soit être titulaires d'un diplôme fédéral délivré par la Fédération Française de Spéléologie, soit justifier d'une expérience de contrôleur d'au moins 24 mois, soit avoir effectué un stage qualifiant spécifique.

- Certains matériels (boudriers, cordes et cordelettes, casques ont une durée de vie limitée (en général indiquée par le constructeur et, à défaut, spécifiée par la norme).

Le texte de la norme explicitant les procédures à suivre pour chaque EPI sera distribué aux clubs présents à l'AG du CDS (12 pages), avec les explications nécessaires.

Une journée de formation à destination des « contrôleurs » sera organisée en collaboration avec le CREPS de Chalain début 2005.

*Rémy Limagne*

# Commission environnement

## *Pollution, pollution...*

**La Rivière de la Baume** : La pollution de la Rivière de la Baume est bien connue des visiteurs depuis pas mal de temps, cela faisait partie bizarrement de l'héritage, une sorte d'anomalie indigeste que l'on avait fini un peu par accepter... Mais là !, suite à des témoignages et une visite, il ne s'agit plus de la légère odeur d'égout que nous constatons il y a quelques années. Dès l'entrée, le doux zéphyr confirme que vous ne vous êtes pas trompé de cavité. Les deux BE qui équipaient le porche d'entrée ce mardi à 21 h en étaient bouche bée. Quel souvenir du Jura, le pays qui respire! L'eau de la rivière est une caricature de ce qu'on appelle les égouts : particules en suspension masquant le lit du ruisseau, mousse, forte odeur. Le 21 septembre 2004, Stéphane Fornes et moi-même étions munis de flacons stériles et de bouteilles d'eau minérale afin d'effectuer des prélèvements dans les différents affluents. L'analyse au LDA (Laboratoire Départemental d'Analyse) de Poligny a montré que sur les 4 prélèvements, celui fait dans l'actif situé rive gauche peu après la Chatière des 4 paumés est très fortement pollué. Le cocktail est composé des éléments suivants :

- ❑ Une très forte présence d'ammonium (32,6 mg/l) soit 60 fois la valeur limite de qualité,
- ❑ Beaucoup d'azote (31 mg/l) soit 31 fois la limite,
- ❑ 2000 fois trop de germes aérobies revivifiables
- ❑ et 6000 coliformes fécaux.

Après consultation de différents services compétents (DDASS, DDAF...), cette pollution peut avoir plusieurs origines :

- ❑ Le grand nombre de germes et de coliformes mettrait en cause les matières fécales humaine et/ou animales,
- ❑ La forte teneur en ammonium est caractéristique du purin,
- ❑ La valeur élevée en azote kjeldahl permet d'évaluer le niveau de pollution. (rappel : 30 fois plus que la limite)

Le report de la topo sur la carte IGN montre que l'affluent le plus contaminé se situe ... devinez où ?, sous le village de Chausseuans. Ce n'est donc pas une surprise. Nous savons maintenant quel est le niveau de pollution, sa nature, sa localisation. Reste à déterminer qui rejette du lisier car pour ce qui est des égouts, l'affaire est simple.

Le Maire de Chausseuans informé de cette pollution semble coopérer, la Police de l'eau de la DDAF a ouvert un dossier et la DDASS est vigilante car le captage de la commune se situe

à une centaine de mètres du fond du Réseau Rouge, terminus de la grotte.

**La Seille** : Un peu plus d'une semaine après, la Seille (Reculée de St Aldegrin à Baume les Messieurs) est victime d'une pollution. Au courant 4 jours après, je me rends dans la reculée afin de savoir s'il y a encore des traces du méfait. A dix mètres de la rive, une forte odeur saisit vos narines, je dirais plutôt odeurs d'égouts...(Il y a des nez pour élaborer les parfums ou pour le pinard, il va y avoir aussi une autre spécialité !...) Des mousses se sont accumulées, de drôles d'amas de particules flottent. Réflexe oblige, je suis muni d'un flacon stérile me permettant de faire un prélèvement au cas où. Après m'être informé auprès de la Police de l'eau qu'aucun prélèvement n'avait été fait à sa connaissance, le précieux flacon est transmis au LDA de Poligny. Diverses infos ont été échangées lors de nos entrevues : à titre d'exemple, la vitesse de circulation des traçages récemment faits par le GRSP ou bien concernant les cavités dans les reculées.

Le rapport d'analyse fut une surprise car 4 jours après le début de pollution, la qualité de l'eau est mesurée comme conforme pour une eau de baignade. Il n'y a que des traces d'ammonium et seulement 10 fois plus de coliformes fécaux que la référence de qualité sans dépasser la limite de qualité. Pourtant, 10 jours après cette pollution, des signes indiscutables existent : forte odeur, mousse tapissant le lit de la rivière recouverte de gélatine (bactéries), filaments blancs flottants (champignons).

Deux semaines après cette pollution, je réussis à prendre contact avec le Conseil Supérieur de la Pêche m'informant qu'il a lui aussi fait un prélèvement d'eau et qu'une procédure judiciaire semble-t-il est en marche. Les résultats ne seront connus que dans deux mois.

A la vue de ces éléments, des questions se posent :

- ❑ Pourquoi la Seille a été polluée à plusieurs reprises à la même période ? Les égouts de Crançot ne s'écoulent-ils pas tout au long de l'été et de l'année ?
- ❑ Pourquoi n'y a-t-il plus eu de traces d'ammonium 4 jours après ? Y en a-t-il eu réellement à forte dose ?
- ❑ L'odeur interprétée comme celle des égouts est-elle vraiment celle des effluents de la commune ou bien l'odeur d'une autre substance chimique ?

*Sylvain Collin*

# ACTIVITES DES CLUBS

## Spéléo-Club San-Claudian

### Grotte des Brasselettes (Lavancia)

Le derniers CDS-Info avait laissé les san-claudiens à 600 m de l'entrée, au départ d'un conduit bas ventilé. Depuis, profitant d'une arrière saison clémente, les explos ont pu reprendre. Le passage prometteur a effectivement été vaincu, mais à quel prix ! Il s'agit d'un boyau très légèrement ascendant long d'une petite centaine de mètres mais constamment encombré d'argile semi-liquide et de plans d'eau : « Le Trou du C.. du Monde » selon les dires des découvreurs qui espéraient ne plus avoir à y revenir. Et bien loupé ! cette gentille promenade conduit au sommet d'un puits d'une vingtaine de mètres qui draine le courant d'air. Cette portion n'est pas encore topographiée, mais il semblerait qu'elle puisse court-circuiter le siphon terminal ensablé situé à la base d'un puits de 15 m. La « première » est là, mais les candidats ne se bousculent pourtant pas au portillon...

D'autres excursions ont permis de désamorcer définitivement à l'aide d'une tranchée le siphon permanent situé à une centaine de mètres de l'entrée. Depuis, le courant d'air qui résulte de cette modification abaisse plus rapidement la zone de siphons temporaires toute proche de l'entrée, ce qui devrait rendre la cavité plus fréquemment accessible.

*François Jacquier*

### Pompage du Bief Noir

La Municipalité de Saint-Claude a mandaté un hydrogéologue : Christian Caille, afin d'étudier la possibilité d'un pompage de secours pour pallier une défaillance éventuelle du captage Foules / Montbrilland. Le gouffre du Bief Noir a été retenu pour sa situation géologique et la profondeur de son siphon. Il restait toutefois à étudier par pompage son potentiel de ressource en eau. Le S.C.S.C. a été mis à contribution pour la phase technique de l'opération, à savoir la mise en place d'une pompe de 200 m<sup>3</sup>/h en plongée ainsi que le raccordement d'une centaine de mètres de tuyaux de refoulement métalliques de gros diamètre. Les techniques de secours spéléo ont été utilisées pour la mise en place d'un monstre de plus de 100 kg par 10 m de fond. Bébert nous a prouvé encore une fois son efficacité dans l'élément liquide.

Les pompages se sont échelonnés sur une période de 3 semaines durant lesquelles la pompe a fonctionné par intermittence avec un débit variant de 140 à 170 m<sup>3</sup>/h, le niveau du siphon a ainsi été baissé de 8 m au maximum

jusqu'à tarissement total de l'exurgence pérenne voisine. Tous les paramètres ont été enregistrés en temps réel sur informatique et devraient aboutir prochainement sur une courbe de rabattement et les conclusions de l'opération.

*François Jacquier*

## Groupe Spéléologique Jurassien

### Assemblée Générale du G.S.J.

Le jeudi 21 octobre 2004, les membres du GSJ ont tenu leur Assemblée Générale à Revigny. Patrick Bénier ayant souhaité ne plus assurer la présidence, un successeur a été élu.

Le Bureau est composé ainsi :

Président : Sébastien Vauchier

Secrétaire : Michel Menin

Trésorier : Olivier Pernin

Je reste encore le seul parmi tous les membres à avoir Internet, et vous prie donc de toujours adresser vos messages à [meninfunambule@aol.com](mailto:meninfunambule@aol.com)

Le courrier au GSJ pourra être adressé à Sébastien Vauchier

18 chemin de Monbouteau  
39570 Montmorot

*Michel Menin*

## G.R.S Polinois

### La relève !

La famille spéléo s'agrandit sur le Premier Plateau, plus précisément à Mirebel où la cigogne vient de se poser sur la maison de Sylvain Collin. Le petit Pierre est né à Lons le jeudi 21 octobre, l'A.F.P ne nous a pas encore communiqué ses mensurations (poids, développement et profondeur), mais comme il est d'usage, nous félicitons les heureux parents et nous recommandons à Justine de prendre grand soin de sa maman et de son petit frère.

*François Jacquier*

## Spéléo-Club du Jura.

### Gouffre de la Grange de l'Hôpital

871,51 - 224,59 – 503 (Saint Thiébaud)

Ce n'est pas vraiment une première du SCJ, puisqu'elle a été faite dans le cadre d'un stage de l'EFS... mais bon ! Désobstruction de l'orifice d'un P5 avec courant d'air. Vers le nord, courte galerie se terminant sur un "siphon" plongé : profondeur 4 m, sans suite évidente. Vers le sud, succession de laminoirs et conduites forcées, avec des regards sur un niveau d'eau apparemment permanent.

Développement = 104 m ; dénivellation = -9 m.

**Nouvelle brevetée**

Vanessa Kysel a obtenu le brevet d'initiateur fédéral au stage de la Toussaint dans leVaucluse. Après un stage "perfectionnement technique", et un stage "technique d'encadrement", elle démontre - si besoin était - que la formation en stage reste la meilleure assurance de réussir le brevet. Bravo ! Participation de Rémy Limagne à l'encadrement.

*Rémy Limagne*

<b>Collectif « Jura - Doubs »</b>
-----------------------------------

**Gouffre des Frites (39 - Frontenay)**

Après de longues séances de désobstruction, nous avons parcouru quelques dizaines de mètres dans un ruisseau débitant quelques litre à la seconde ; la suite des explorations est arrêtée à l'aval par un siphon, et à l'amont par une voûte mouillante.

La découverte d'un fossile avec léger courant d'air semble indiquer la suite. Par ailleurs, de nombreux travaux de consolidation ont été effectués dans la zone d'entrée, pour rendre la descente des puits moins périlleuse.

**Réseau du Lison - Trou Pouet-Pouet (25 - Labergement-du-Navois)**

De nombreuses escalades d'une trentaine de mètres ont été effectuées. Une à l'aval mène à une galerie de bonne taille avec arrêt sur siphon. A l'amont, une autre cheminée a donné accès à une galerie de 80 m fortement concrétionnée (Galerie des Nénuphars) avec arrêt sur étroiture ventilée. La profondeur de la cavité reste inchangée : -160 m. Le développement approche le kilomètre.

*Sylvain Michaud*

**LU & VU POUR VOUS****"Le Progrès-Les Dépêches" du vendredi 10 septembre 2004**

Un article illustré d'une photo couleurs, consacré à Dominique Sablons, infographiste et illustrateur installé au Vaudioux, près de Champagnole. Il fut autrefois spéléologue et plongeur à Besançon: nous avons réalisé quelques explorations ensemble dans les années 1960-1970, par exemple dans les siphons des grottes des Nans.

Dominique est un illustrateur réputé, qui a notamment beaucoup travaillé pour le dictionnaire Larousse. On lui doit, par exemple, la double page présentant la coupe du réseau souterrain du Verneau, parue dans les années 1970 pour illustrer la notion de karst dans le Larousse encyclopédique.

*Jean-Claude Frachon*

**"Le Progrès-Les Dépêches" du 13 septembre**

**2004** : Un article intitulé "Rendez-vous souterrain à Revigny" annonçant la Journée de la Spéléologie le 3 octobre. Il y a 3 photos.

Voir : <http://csr-p.ffspeleo.fr/>

A côté de l'article il y a un plongeur à la Font de Chamdamoy (Vesoul). L'article fait de la pub pour mon site.

*Robert Le Pennec*

**"Le Progrès - Les Dépêches" du mardi 5 octobre 2004**

un article avec trois photos couleurs consacré à la 'Journée Nationale de la Spéléologie', à Revigny (dimanche 3 octobre).

**La "Voix du Jura", hebdomadaire jurassien, n°3124 du jeudi 7 octobre 2004 :**

1) Un article avec une photo relatant la Journée Nationale de la Spéléo à Revigny, le dimanche 3 octobre.

<http://www.juraspeleo.fr/grottes/revigny/jns/presse.htm>

2) Un article (rubrique Etrepigny) indiquant que Philippe Jeanningros est démissionnaire de son poste de président du club d'escalade 'Lagaf' (il est remplacé par Alain Caroz, de Fraisans). Mais il demeure responsable de la section spéléo.

*Jean-Claude Frachon*

**"Inventaire spéléologique du Doubs", tome 4, partie sud-est (haute chaîne)**

Un ouvrage 17,5 x 25,5 cm de 491 pages, sous couverture cartonnée en couleurs, faisant suite aux 3 précédents volumes parus de façon échelonnée depuis 17 ans (\*). Il présente plus de 1000 phénomènes karstiques, avec quelques centaines de topographies, appartenant par exemple aux réseaux de la Loue ou du Doubs.

En vente (30 euros + 5 euros de port) auprès de Benoît Decreuse, 2 rue du Champliman 25290 Ornans.

(\* ) Un cinquième volume, avec ajouts, errata et index, est prévu dans 2 ou 3 ans. Il aura donc fallu 20 ans pour disposer de la série complète !!!

*Jean-Claude Frachon*

**La "Voix du Jura", hebdomadaire, n°3126 du 21 octobre 2004, un article avec une photo, intitulé "D'où vient la pollution de la Seille?"**

Cet été, la Seille a été touchée à Baume-les-Messieurs par une pollution nauséabonde.

Pour en connaître la cause (\*), le maire a fait appel à des gens compétents, hein : la gendarmerie et le chef de brigade du Conseil supérieur de la pêche du Jura... Lesquels ont fait un "coloriage" des eaux à Crançot. Et c'est ressorti devinez où ? A Baume !

L'évidence. Déjà démontrée par plusieurs colorations depuis plus de 30 ans. Y'avait qu'à consulter notre "Inventaire des circulations souterraines reconnues par traçages en Franche-Comté" (1987).

Mais bon, y'a un budget dans la commune, faut bien dépenser les sous. Et puis faut bien que le Brigadier justifie son existence. Son

commentaire : "Vous n'imaginez pas la complexité des sols souterrains et du transport de l'eau". Ah bon?.

(\* moi, j'aurais dit spontanément: la m... coulant de haut en bas, ça vient sans doute des villages du plateau... qui sont entrés dans le modernisme du XXIème siècle en créant un réseau d'égouts rejetant en un point unique les effluents précédemment dispersés en puits perdus et assainissements individuels.

Jean-Claude Frachon

## DIVERS

### Réunion du Comité Directeur de la Ligue

Le Comité Directeur de la Ligue Spéléologique de Franche-Comté a tenu une réunion à Ornans le vendredi 10 septembre 2004. Le Jura était représenté par Jacky Comte (membre du Bureau) et J.C. Frachon (Grand Electeur). Sous la présidence de Benoît Decreuse, ont été abordés les points suivants:

#### 1) Congrès Régional de spéléo 2005

\* Le CDS du Doubs se propose pour organiser un congrès régional en 2005, sans doute à Ornans les 17-18 septembre 2005 (date à confirmer)

#### 2) Prévention des accidents au Verneau

\* Rappel des conclusions des réunions des 2 juillet (interne Ligue) et 29 juillet (avec les élus des communes concernées, à Déservillers).

\* Les autorisations pour la traversées seraient peut-être délivrées, à l'avenir, par les spéléos et non pas par la commune de Nans-sous-Ste-Anne.

\* Mouloud Koob reparle de l'édition de 1200 autocollants (numéros d'appel des CT), pour la somme de 540 euros.

#### 3) Employés de la Ligue

\* Possibilité de financement à voir avec Claude Roche, Directeur Technique National de la FFS, pour le poste de JM Rias

\* Recherche de pérennisation du poste de Nathanaël Ligier, en partenariat avec le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

#### 4) Journée Nationale de Spéléo

\* Le CDS Doubs envisage une action à la grotte de St-Vit, comme l'an dernier.

\* Le CDS Jura a programmé une journée à la grotte de Revigny.

\* JM Rias aurait été contacté pour apporter son aide à une manifestation organisée par le groupe LAGAF (?)

#### 5) Ligue Info

\* Devant le manque d'articles, Jacky Comte a fait récemment un courrier adressé aux membres de la Ligue.

\* Depuis, les textes affluent auprès de Laurent Galmiche, qui fera paraître un fascicule dans les jours qui viennent.

#### 6) Assemblée Générale de la Ligue

\* La ligue devra adopter de nouveaux statuts début 2005, en conformité avec les textes-types imposés par le Ministère, et devra de ce fait tenir une Assemblée Générale Extraordinaire.

\* La date de cette AGE, ainsi que l'AG ordinaire, est fixée au samedi 5 février 2005. Le lieu est à préciser (sans doute Besançon ou Montrond le Château).

#### 7) Inventaire spéléo du Doubs

\* Après bien des péripéties, le tome IV (haut Doubs) vient de paraître

\* On peut se le procurer pour 30 euros (+ port 5 euros) auprès de Benoît Decreuse, 2 rue du Champliman 25290 Ornans.

Jean-Claude Frachon

### Baptiser une cavité

Au cours d'un travail collectif sur l'inventaire des cavités du Jura s'est posé le problème de l'appellation à adopter pour certaines cavités.

Résoudre les questions de toponymie n'est pas toujours évident, mais voici quelques principes simples dont on peut s'inspirer.

Un premier cas possible est celui d'une cavité non recensée jusqu'ici par les spéléologues.

Il convient alors de s'enquérir auprès de la population locale sur une éventuelle appellation déjà existante. Si elle existe, c'est elle qu'il faut adopter, en choisissant le cas échéant parmi les variantes et les orthographes souvent imprécises.

En cas d'absence d'appellation pré-existante, par exemple si l'orifice a été désobstrué, c'est aux spéléologues qu'il incombe de baptiser la cavité. Il conviendra alors de s'appuyer sur la toponymie locale, nom du village ou du lieu-dit. En cas d'hésitation parmi les variantes possibles, orthographiques notamment, on peut se reporter à la carte IGN, mais elle est parfois approximative : il est préférable de se fier au cadastre, généralement consultable dans les mairies.

Si le rattachement à la toponymie locale est impossible, pour une raison quelconque, on s'autorisera alors à attribuer un nom purement spéléologique, le plus pertinent possible. On préférera par exemple "Grotte des Égarés" à "Trou des Cons paumés", ou "Gouffre Oblique" à "M 814".

Un second cas possible est celui d'une cavité déjà baptisée et publiée dans la littérature spéléologique.

Un principe général est de respecter l'appellation primitive donnée par les prédécesseurs... ce qui suppose des recherches bibliographiques avant de publier soi-même une cavité dont on se croit le découvreur...

Mais il arrive parfois que les "anciens" ne se soient pas astreints à la démarche énoncée plus haut, et aient publié une cavité sous une

appellation différente de celle donnée par les habitants. Je pencherais, personnellement, pour un maintien de l'appellation publiée précédemment par les spéléologues. Mais il sera parfois préférable d'y renoncer et d'adopter la toponymie autochtone, plus pertinente ou exempte de confusion.

Une dernière remarque porte sur l'importance de l'usage: c'est toujours le nom le plus souvent usité qui l'emporte, même s'il diffère de la toponymie locale ou de l'appellation primitivement publiée. Il serait vain de s'y opposer, en un combat d'arrière-garde perdu d'avance.

Convenons que tout cela n'est pas toujours simple. Ainsi, à la Coume Ouarnède (pardon : à la Coumo d'Hyuernedo), doit-on adopter l'appellation Pount d'Ech-Erbaou, utilisée par Martel, ou Pont de Gerbaut, employée actuellement ? Sur cette question, on pourra lire avec profit deux articles intéressants :

\* Renault P., "Toponymie des entrées de cavernes", Bulletin du Comité National de Spéléologie, n°3-1956, p.87-89

\* Chabert C. et Courbon P., "La toponymie des cavités", Spelunca, bull. FFS, n°2-1977, p.63-64

*Jean-Claude Frachon*

## SECOURS

### *Exercice secours dans le Doubs*

Les 11 et 12 septembre dernier le SSF25 organisait un exercice secours dans le réseau du Verneau. Une victime ayant fait une chute dans le puits du Ballot devait être évacuée par la grotte Baudin.

Malgré la grandeur du site ce fut un exercice somme toute des plus classiques regroupant les acteurs habituels comme les services de la Protection Civile de la Préfecture du Doubs, le SDIS25 et les forces de la Gendarmerie

Nationale. Plusieurs équipes SSF des départements limitrophes étaient présentes. C'est ainsi que neuf membres du SSF39 furent intégrés aux diverses équipes intervenantes (assistance victime, évacuation, gestion, matériel, téléphone...).

Les équipiers présents sous terre auront su apprécié la beauté de la cavité et le travail admirable effectué par les artificiers dans le boyau du GSD.

Pour la partie technique nous pourront retenir qu'un brancardage avec une victime de moins de cinquante kilos n'est pas très formateur, que le téléphone unifilaire (modèle utilisé dans le Doubs) n'est pas d'une fiabilité exemplaire et que pour la mise en œuvre du TPS il faut prendre son temps ça évite bien des galères, des pertes de temps incommensurables et surtout la perte d'équipier.

La météo, plutôt maussade les jours précédents, fut relativement clémente ce qui nous permis de terminer l'exercice dans de bonnes conditions.

*Bruno Mischler*

### *Exercice de déclenchement d'alerte*

Un exercice de déclenchement d'alerte est prévu le dimanche 21 novembre à Crenans. Seuls les C.T. et le personnel de gestion sont concernés. Ce rassemblement sera l'occasion de la réunion de fin d'année des Conseillers Technique.

Contact Jean-Luc Lacroix : Tél 03 84 42 60 55 ou 06 83 48 35 43

<p align="center"><b>DATE LIMITE D'ENVOI POUR CDS-INFO N°196 20 Décembre 2004</b></p>
---

<p align="center"><b>BORNE AUX CASSOTS</b> Code pour décembre, janvier et février <b>0022</b></p>
---